



# FICHE SIGNALÉTIQUE

Rév.: B  
Page : 1 de 5  
Date : 25/01/07

## I. IDENTIFICATION DU PRODUIT

NOM COMMERCIAL (sur l'étiquette) : Adhésif pour pierres LATAPOXY 310 Partie B

FAMILLE CHIMIQUE : Résine époxyde

NOM DU FABRICANT : LATICRETE INTERNATIONAL, INC.  
1 Laticrete Park, N.  
Bethany, CT 06524-3423 États-Unis

Révisé et approuvé par :  
Steven B. Fine  
Steven B. Fine  
Sr. Research Chemist/Safety Officer

Numéro de téléphone d'information : (203) 393-0010

Date de préparation ou de révision : 1/08

Nom du préparateur : S.B. Fine

## II. INGRÉDIENTS DANGEREUX

NOMS CHIMIQUES	NUMÉROS CAS	%	ACGIH TLV	OSHA PEL	AUTRE (PRÉCISER)
Résine époxyde	25068-38-6	<50%	N.É.		
Agent de surface	9004-87-9	<5%	N.É.		
Wollastonite	13983-17-0	<5%	10 mg/m3		
TiO2	13463-67-7	<5%	10 mg/m3		
Calcaire	16389-88-1	>25%	10 mg/m3		
Silicate d'alumine (cendres volantes)	68131-74-8	>10%	10 mg/m3		

**S.O. = Sans objet ou non disponible**

## III. RISQUES POUR LA SANTÉ

SYMPTÔMES DE LA SUREXPOSITION pour chaque voie d'exposition potentielle. (Effets à long terme possibles) Peau – Le contact prolongé et répété peut provoquer une irritation et entraîner une sensibilisation et une réaction allergique.

SIGNES ET SYMPTÔMES DE L'EXPOSITION (effets aigus)

Contact avec la peau – Peut provoquer irritation, sensibilisation et dermatite.

Inhalation – Peut provoquer irritation et sensibilisation.

Ingestion – Peut provoquer irritation ou troubles digestifs.

Yeux – La vapeur peut provoquer irritation, rougeur et larmoiement. La pâte peut provoquer une irritation grave avec risque de lésion irréversible

AGENT CANCÉROGÈNE PRÉSUMÉ ?

NON : Les ingrédients de ce produit ne figurent pas sur les listes ci-dessous.



# FICHE SIGNALÉTIQUE

Rév.: B  
Page : 2 de 5  
Date : 25/01/07

OUI : \_\_\_\_\_ OSHA fédérale \_\_\_\_\_ NTP \_\_\_\_\_ CIRC

## -----IV. PREMIERS SOINS : PROCÉDURES EN CAS D'URGENCE-----

Contact avec les yeux : Tenir les paupières écartées et immédiatement rincer les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Contact avec la peau : Laver soigneusement à l'eau et au savon. Si une irritation apparaît et persiste, consulter un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation.

Inhalation : Amener la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche à bouche. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène, consulter un médecin.

Ingestion : Peut provoquer troubles digestifs, irritation et ulcération. Boire de grandes quantités d'eau, consulter un médecin.

## ----- V. INCENDIE ET EXPLOSION -----

Point d'éclair (méthode) : 254 °C (490 °F)

Température d'auto-inflammation, °C (°F) : S.O.

Limites d'inflammabilité dans l'air, % volume : Inférieure (LIE) \_\_\_\_\_ Supérieure (LSE)

Moyens d'extinction des incendies :

\_\_\_\_\_ x \_\_\_\_\_ jet d'eau \_\_\_\_\_ x \_\_\_\_\_ dioxyde de carbone \_\_\_\_\_ autre :  
\_\_\_\_\_ mousse \_\_\_\_\_ x \_\_\_\_\_ poudre chimique

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie : Porter une tenue protectrice complète et un appareil respiratoire homologué NIOSH/MSHA.

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion : Les produits de décomposition et de combustion peuvent être toxiques.

## ----- VI. DISPERSION ACCIDENTELLE, FUITE ET ÉLIMINATION -----

Procédures de réponse aux dispersions accidentelles (inclure les mesures de protection du personnel) : Absorber le déversement sur du sable, de la terre ou de la vermiculite. Recueillir avec précaution dans des récipients fermés en vue de l'élimination en conformité avec les normes fédérales, provinciales et locales. Porter des lunettes de sécurité, un appareil respiratoire à cartouche pour produits chimiques organiques, des gants imperméables et des vêtements à manches longues.

Préparation des déchets pour l'élimination (types de récipients, neutralisation, etc.) :

	Formulaire	<b>F 7.3.29</b>
	<b>FICHE SIGNALÉTIQUE</b>	

REMARQUE : Éliminer tous les déchets en conformité avec les réglementations fédérales, provinciales et locales.

-----VII. Manipulation et entreposage-----

Entreposer dans un endroit frais et sec.

----- VIII. Contrôle de l'exposition et protection individuelle -----

Ventilation et mécanismes techniques : Ventilation normale

Protection respiratoire (type) : Appareil respiratoire à cartouche pour produits chimiques organiques, si la TLV est dépassée.

Protection des yeux (type) : Lunettes de sécurité ou à coques

Gants (préciser la matière) : Caoutchouc ou polyéthylène

Autres vêtements et équipements : vêtements à manches longues

Pratiques de travail, pratiques d'hygiène : Bon entretien normal des locaux

Autres exigences de manipulation et d'entreposage : S.O.

Mesures de protection durant l'entretien de matériel souillé : Voir ci-dessus.

----- IX. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES -----

Densité de vapeur (air=1) : S.O.

Point ou plage de fusion, °C (°F) : S.O.

Densité : 1,5

Point ou plage d'ébullition, °C (°F) : > 93 (200)

Solubilité dans l'eau : insoluble

Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1) : S.O.

Tension de vapeur, mmHg à 20 °C : S.O.

Aspect et odeur : Pâte blanc cassé

COMMENT DÉTECTER CETTE SUBSTANCE (caractéristiques de détection de la substance en tant que gaz, vapeur, poussière ou brouillard) :

	Formulaire	<b>F 7.3.29</b>
	<b>FICHE SIGNALÉTIQUE</b>	Rév.: <b>B</b> Page : <b>4 de 5</b> Date : <b>25/01/07</b>

----- X. RÉACTIVITÉ -----

Stabilité :   x   Stable        Instable

Conditions à éviter : S.O.

Incompatibilités (matériaux à éviter) : Oxydants forts, acides et produits de cure époxydes.

Produits de décomposition dangereux (y compris produits de combustion) : (de la combustion, du chauffage ou de la réaction avec d'autres matières). S.O.

Polymérisation dangereuse :        Peut se produire   x   Ne se produit pas

Conditions à éviter : S.O.

-----XI. Informations toxicologiques-----

S.O.

-----XII. Informations écologiques-----

-

S.O.

-----XIII. Informations relatives à l'élimination-----

-

Éliminer en conformité avec les réglementations locales, provinciales et fédérales.

-----XIV. Informations relatives au transport-----

-

Aucun étiquetage ni affichage de transport particulier n'est requis.

-----XV. Informations réglementaires-----

-

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire des substances chimiques TSCA de l'U.S. EPA.

	Formulaire	<b>F 7.3.29</b>
	<b>FICHE SIGNALÉTIQUE</b>	Rév.: <b>B</b> Page : <b>5 de 5</b> Date : <b>25/01/07</b>

SIMDUT Code : D.2

-----XVI Autres informations-----

Ces renseignements sont fournis sans aucune forme de garantie, d'assertion, d'induction ou de licence, sinon qu'ils sont exacts à notre connaissance ou obtenus auprès de sources que nous présumons exactes.